



ENTRÉE-NOUVEAU



AVRIL 1980

I.- EN DIRECT DU CONSEIL.

Le 4 Avril 1980, une longue réunion de travail a réuni les édiles qui ont pris les décisions suivantes:

- .. Assainissement de la partie haute de Fagnoux: L'Entreprise ANTONINI ayant accepté d'effectuer ces travaux aux mêmes conditions de prix que ceux adjugés pour le lotissement " Les Hayottes ", le Conseil autorise le Maire à signer les pièces contractuelles du marché (166 139 F) et sollicite de Monsieur le Sous-Préfet l'approbation rapide de cette décision compte tenu du caractère d'urgence qui s'attache à cette opération.
- .. Direction Départementale de l'Équipement (D.D.E.): Les délibérations prises antérieurement étant désormais caduques, le Conseil sollicite le concours de la D.D.E. pour la mission d'aide technique à la gestion communale. Il en coûtera à la Commune 2,50 F par an par habitant, soit 1 175 F pour 1980, somme qui sera inscrite au Budget Primitif 1980.
- .. Electricité de France: Le transformateur alimentant le lotissement de Bellevue et une partie des rues voisines est à saturation. De ce fait, E.D.F. va procéder à l'installation d'un transformateur au sol plus puissant. L'emplacement retenu par E.D.F. est situé rue des Vosges, à proximité de la maison de Madame HOUEL. Aucun autre site n'étant disponible compte tenu des impératifs techniques à respecter, le Conseil autorise le Maire à passer la convention nécessaire.
- .. PTT: La future extension du réseau, compte tenu de la demande, impose l'installation d'appareillages qui seront situés dans un abri à construire dans le bas de la rue de la Libération (après chez Monsieur BERNARD Louis). Le Conseil autorise le Maire à signer la convention utile avec les PTT.
- .. Office National des Forêts (O.N.F.): Le Conseil décide le reboisement de la parcelle n° 1 de la forêt communale ainsi que l'enrésinement des "clairières" qui subsistent dans les parcelles 6 et 9. Pour cette opération, le Conseil sollicite le concours de l'O.N.F.

.. Budgets Primitifs: Après vote du Conseil, le budget primitif s'établit ainsi:

Fonctionnement:	Dépenses	:	479 094,24 F
	Recettes	:	484 410,12 F
	Excédent	:	5 315,88 F
Investissement:	Dépenses	:	971 216,83 F
	Recettes	:	1 014 188,50 F
	Excédent	:	42 971,67 F
soit un excédent global de clôture de			48 287,55 F

.. Budgets annexes:

Bureau d'Aide Sociale:	dépenses	:	4 302 F		
	recettes	:	4 390 F	excédent	: 88 F
Caisse des Ecoles:	dépenses	:	432 F		
	recettes	:	432 F	solde:	0

Eau: Pour équilibrer ce budget, le Conseil a été contraint de majorer le prix du m³ d'eau qui passe de 1,10 F à 1,20 F (taxe de Bassin 0,17 F et taxe départementale de 0,065 F comprises).

L'assainissement fixé à 0,20 F depuis 1975 passe à 0,30 F. A noter que cette dernière taxe risque de subir dans les prochaines années des majorations substantielles au fur et à mesure du développement du réseau et des coûts de plus en plus élevés de réalisation et aussi d'entretien.

.. Fiscalité locale: Le Conseil est informé des mesures qui entreront en vigueur en 1981 concernant le vote par les élus locaux de la taxe professionnelle, taxe d'habitation, taxes sur le foncier bâti et non bâti... et des limites à cette relative liberté.

Le Conseil a donc voté cette année, pour la dernière fois, la masse globale des impôts locaux à répartir entre taxe professionnelle, taxe d'habitation, taxes sur le foncier bâti et non bâti. En 1981, il votera le montant global de chacune de ces quatre taxes.

Pour 1980, la majoration décidée est globalement de 11,4 % par rapport à 1979.

Pour mémoire, le taux officiel d'inflation en 1979 a été de 11,80 %/

II.- PERMIS DE CONSTRUIRE.

Une demande de permis de construire un garage a été déposée le 8 Avril 1980 par Monsieur Georges CUNY domicilié à Fagnoux.

Une demande visant à la construction d'une remise située rue des Vosges a été déposée le 15 Avril 1980 par Monsieur Gérard CLAIR, demeurant Rue Pierre Pierron.

III.- CONCESSION ABANDONNEE AU CIMETIERE.

En complément à la liste précédemment publiée, le Maire informe qu'il sera procédé à la constatation d'état d'abandon le 24 Mai 1980 à 14 h de la concession:

- n° 71 bis achetée le 15 Juin 1887 par MATHIEU Jean-Baptiste.

IV.- OBJETS TROUVES.

- Une paire de lunettes avec une chaînette dorée a été trouvée rue d'Alsace.

- Une clé a été ramassée devant le Foyer Rural.

Ces objets sont à réclamer en Mairie.

V.- REGLEMENT DU CIMETIERE.

C'est un très long document qui vient d'être approuvé par Monsieur le Sous-Préfet. Il traite des droits et devoirs des propriétaires de concessions, des entrepreneurs et installateurs de caveaux et pierres tombales, de l'accès au cimetière, du stationnement, de l'entretien, etc... Il précise également que désormais les concessions seront délivrées dans la partie supérieure du cimetière, sans discontinuité (donc sans possibilité de choisir l'endroit) avec 10 cm supplémentaires de chaque côté pour éviter de marcher sur les tombes voisines lors de l'entretien par exemple. Il impose en outre de respecter l'alignement des allées.

Le présent règlement sera prochainement affiché à la porte du cimetière. Il sera remis à chaque acquéreur de concession ainsi qu'aux personnes titulaires d'une concession qui en feront la demande.

VI.- SPECIAL P.O.S.

Le 25 Mars, à l'issue d'une longue réunion, le groupe de travail a eu à se prononcer sur le devenir de l'agriculture à Thiaville à moyen et long terme. Après avoir examiné le parcellaire communal, après avoir pris connaissance attentivement de la carte des structures agricoles à Thiaville, après un large débat où avantages et inconvénients ont été pesés, où certitudes et incertitudes quant à l'avenir ont été prises en compte, le groupe de travail a estimé qu'il convenait de préserver une présence agricole à Thiaville.

Cette importante orientation ne sera définitive qu'après avis de la commission extra-municipale du P.O.S. qui en débattira lors de sa prochaine réunion.

VII.- DONS.

Un don de 50 F en faveur du Club de l'Amitié a été effectué par Madame OLRV que nous remercions.

VIII.- LA VIE DU VILLAGE.

.. Naissance: Le 31 Mars 1980, Vincent, fils de Monsieur et Madame Claude GUYOT, domiciliés 37, rue de Fagnoux, est né à LUNEVILLE.

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents et nos voeux au nouveau né.

.. Mariage: Le 17 Mai 1980 à Thiaville aura lieu le mariage de Monsieur Jacques Vaché, mécanicien-monteur, domicilié à Thiaville avec Mademoiselle Marie-Hélène DEMANGE, sténo-dactylo, domiciliée également à Thiaville.

Nous nous associons à la joie de ces deux familles bien connues à Thiaville et présentons tous nos voeux de bonheur aux futurs époux.

IX.- ADJUDICATION FETE PATRONALE.

Elle a eu lieu le 25 Mars 1980 à 18 h. L'ouverture des plis a indiqué comme adjudicataire Monsieur André HUC, Entrepreneur de bals à 88550 JARMENIL.

X.- CEREMONIES DU 8 MAI.

En raison du caractère exceptionnel donné cette année à l'anniversaire de l'Armistice de 1945, un dépôt de gerbe aura lieu le 8 Mai à 18 h.

Un vin d'honneur sera servi au Foyer Rural. Toute la population est invitée à assister à cette cérémonie du Souveni.

XI.- CALENDRIER DES VACCINATIONS.

- 1ère injection - D.T. Polio le mercredi 23 Avril 1980 à 14 h 15 (apporter les urines), variole, tétanos adultes.

- 2me injection - D.T. Polio le mercredi 21 MAI-1980 à 14 h 15, rappels tétanos adultes.

- 3ème injection D.T. Polio le mercredi 18 Juin 1980 à 14 h 15, rappels D.T. Polio (apporter urines).

XII.- PLAN D'ACTION PRIORITAIRE N° 15 EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES.

Par décision du 8 Septembre 1979, le Conseil Municipal décidait de participer au contrat de secteur (P.A.P. n° 15) mis en place dans le cadre du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples du Pays de Baccarat.

Le but essentiel de ce plan d'action est de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées. Pour assurer la mise en oeuvre de cette action, il importe de connaître les besoins auxquels il conviendrait de répondre, compte tenu des crédits disponibles.

{ J'invite les personnes âgées à exprimer d'urgence leurs souhaits auprès des responsables du Club de l'Amitié ou, à défaut, en Mairie.

Vos desideratas seront examinés avec ceux exprimés par les Aînés des communes voisines appartenant au contrat, à savoir: Fontenoy-la-Joûte, Mignéville, Baccarat, Bertrichamps, Azerailles, afin d'examiner ce qui peut être mis en mplace.

XIII.- PENSEZ - Y DES A PRESENT...

A l'approche du printemps et des vacances annuelles, la Sous-Préfecture doit faire face à une très forte demande de passeports et cartes nationales d'identité. Il en résulte un allongement important des délais de confection.

N'attendez pas la dernière minute pour faire le renouvellement nécessaire. Aucune demande ne sera reçue directement à la Sous-Préfecture.

Pour les cartes d'identité, il convient de remplir l'imprimé fourni par la Mairie, de joindre la carte périmée, 2 nouvelles photos d'identité, un timbre fiscal à 30 F.

Il est rappelé que les cartes sont échues 10 ans après la date de leur confection.

Pour les passeports, remplir l'imprimé fourni par la Mairie, joindre 2 photos récentes et un timbre fiscal à 150 F.

XIV.- QUELQUES DATES A RETENIR.

- 30 Avril	Bal du Muguet	Thiaville	(Association Familiale)
- 11 Mai	Repas des A.C.	Thiaville	(Anciens Combattants)
- 18 Mai	Rallye pédestre	Lachapelle	(Foyer Rural)
- 1er Juin	Tournoi de ping-pong	Thiaville	(Foyer Rural)
- 7 Juin	Soirée omelette	Thiaville	(Association Familiale)
- 15 Juin	Voyage des A.C.		M . J .

{ ON NOUS PRIE DE FAIRE PART }

ASSOCIATION FAMILIALE.

.. Bal du Muguet: Il se déroulera le 30 Avril 1980 et nous y convions dès à présent tous les habitants de Thiaville et Lachapelle.

.. Repas des Anciens: Nos Aînés se sont réunis autour d'une table abondante aux mets succulents dimanche 13 Avril. Chacun a apprécié ces retrouvailles annuelles que présidaient Monsieur et Madame MERCY, Maire de Lachapelle, Monsieur et Madame COLIN, Maire-Adjoint de Thiaville, représentant le Maire empêché, Monsieur et Madame BIETRY, Président du Club de l'Amitié, Monsieur et Madame MARTIN, Ancien Maire de Lachapelle, etc.. Et dès à présent, vive le repas des Aînés de 1981!

FOYER RURAL.

C.C.

.. Tennis de table: Equipe Honneur B: Nette victoire devant le champion de cette année, Flin, par 8 à 3. Notre équipe Honneur, malgré ses difficultés d'effectif, a terminé dignement sa saison.

Equipe Espoir: Victoire difficile (6 à 5) devant Chenevières et victoire facile devant Angomont (10 à 1). Notre jeune équipe se défend d'excellente manière pour sa première saison.

Formation: Les jeunes s'accrochent à ce sport malgré une progression peu sensible. Qu'ils persévèrent!

C . G .

ANCIENS COMBATTANTS.

.. Armistice du 8 Mai: Cette année une manifestation est prévue pour commémorer l'Armistice du 8 Mai 1945. Elle aura lieu au Monument aux Morts et se déroulera comme suit:

- 18 h: dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts et à la stèle Pierre Pierron.

- Un vin d'honneur, servi salle du Foyer Rural, clôturera cette cérémonie du Souvenir.

La Municipalité et le Président de l'A.M.C. Locale invitent toute la population et les adhérents de l'Amicale disponibles à participer activement à cette manifestation.

.. Repas des Anciens Combattants: Il aura lieu le dimanche 11 Mai vers 12 h 30, salle du Foyer Rural et nous l'espérons dans une ambiance aussi chaude et amicale que par le passé. Les inscriptions peuvent être prises dès parution de ce bulletin chez: M. JOANNARD, boucherie, Monsieur MULLER, boulangerie, Monsieur SOUVAY, Secrétaire de l'A.M.C., lotissement de Bellevue, ou Monsieur FLEURENCE, Président de l'A.M.C., lotissement de Bellevue, qui centralisera les inscriptions.

.. Sortie promenade: Cette sortie est prévue pour le dimanche 15 Juin, de 7 h à 23 h environ. Elle nous conduira à Europark - Rust en Allemagne Fédérale.

Trajet: Aller par Strasbourg, retour par Sélestat. Journée libre à Europark de 12 h 30 à 17 h 30. Repas pris en commun en soirée.

Le car est déjà retenu et desservira Lachapelle.

Le prix (à déterminer) comprendra le voyage en car de luxe, l'entrée à l'Europark et le repas du soir.

Des affichettes diffusées en temps utile indiqueront le prix exact et les modalités d'inscription.

J . F .

ASSOCIATION FAMILIALE:

Club de l'Amitié du 3ème Age.

Voyage du 26 Juin 1980: Pour permettre de connaître l'effectif des adhérents désireux d'y participer, afin de commander le car en conséquence du nombre, ainsi que de réserver les repas de midi qui seront pris au restaurant à Mulhouse:

- Nous, les Aînés, sommes priés de nous faire inscrire d'urgence auprès des responsables (Président, Vice-Président ou Secrétaire) et ceci avant le mercredi 30 Avril courant.

- Il est précisé ce qui suit:

Le voyage en car est gratuit ainsi que le casse-croûte du soir (Assiette Anglaise) pris au Bonhomme lors du retour.

Seront donc à la charge des participants: le repas de midi et éventuellement la participation aux visites de musées ou autres lieux.

L'heure du départ ainsi que le lieu de rendez-vous seront communiqués en temps utiles.

A . B .

LE COIN DES ECOLIERS.

Ouna et l'oiseau.

Ouna vivait avec ses parents esquimaux sur une banquise immense, blanche et glacée. Elle s'ennuyait souvent, le soir, dans son igloo, sans amis pour jouer avec elle. Son seul compagnon était un pingouin que son papa avait réussi à apprivoiser. Ouna passait de longs moments à jouer avec lui, dehors, lorsque le temps le permettait.

Par un matin ensoleillé, elle son ami qui l'attendait: il poussait des petits cris et marchait devant elle, comme pour lui montrer le chemin. Elle le suivit, très surprise, oubliant la promesse qu'elle avait faite à ses parents de ne pas s'éloigner de l'igloo.

Ils marchèrent longtemps sur le sol glacé. Enfin, ils arrivèrent à un endroit très plat et neigeux. Il y avait là comme un énorme oiseau gris et brillant. Des hommes allaient et venaient autour de cet oiseau bizarre. Ce n'était qu'un avion. Lorsque les aviateurs virent Ouna et son pingouin, l'un d'eux, intrigué, vint vers elle, la prit par la main et l'entraîna vers l'avion. A cet instant, une douzaine de petits chiens de traîneaux sortirent d'une grande caisse. L'un d'eux se mit à courir vers Ouna. Elle le prit dans ses bras: " Je voudrais bien te garder, dit-elle, tu serais mon ami." Un des hommes s'approcha et lui dit: " Tu peux le prendre si tu veux, il s'appelle Tobi."

Ouna était bien contente d'avoir deux amis. Elle repartit chez elle. Ouna et ses parents furent bien contents.

Delphine, CM 1

Pendant les vacances, j'ai été à Paris avec mes parents et mon petit frère. Nous avons visité un beau château et pique-niqué dans le bois à côté. J'ai vu aussi la tour Eiffel. Elle était très grande. Maman nous a acheté une petite tour Eiffel avec un drapeau bleu, blanc, rouge en souvenir. On a pris des photos.

Séverine, 6 ans.

Moi aussi, je suis montée jusqu'en haut de la tour Eiffel. Et quand j'ai voulu regarder en bas, j'ai eu le vertige. Les gens étaient minuscules. J'ai aussi été manger au restaurant de la tour Eiffel.

Sylvie Thouvenin, 7 ans.

Le piano.

Chez moi, j'ai un piano, j'en joue tous les jours pendant une heure. J'ai appris à jouer à 7 ans, et je vais chez ma monitrice tous les vendredis.

Avant d'apprendre sur un vrai piano, j'ai appris sur un orgue électronique. J'ai déjà participé à deux concours de piano et je vais en faire un au mois d'avril. Lors du deuxième concours, je devais jouer à F R 3 mais je n'ai pas pu à cause des grèves. C'est dommage.

Sophie Bastien, C M 1

